



Rapport du maire 2022

Dépôt lors de la séance
ordinaire du conseil municipal du
4 juillet 2023



MUNICIPALITÉ
Saint-Dominique




Chers citoyennes et
citoyens de
Saint-Dominique

Conformément à
l'article 176.2.2 du Code
municipal, le moment
est venu de vous
présenter les faits
saillants du rapport
financier 2022.



Résumé du rapport financier 2022

La lecture des données nous confirme qu'une gestion responsable et serrée démontre notre volonté de positionner Saint-Dominique de manière à faire face aux défis grandissants auxquels les municipalités sont confrontées, entre autres, en matière d'environnement et d'infrastructures.





Faits saillants 2022



Achat d'un camion autopompe-citerne
pour le service des incendies




Réfection complète de la route Phaneuf

Ces travaux consistaient en la pulvérisation de la chaussée, l'amendement, le rechargement et le pavage, ainsi que la réfection des accotements et divers travaux afférents.



Bibliothèque municipale et bureau de sécurité publique

Finalisation de notre
apport au projet
d'agrandissement de
l'école de la Rocade
par la construction
d'une nouvelle
bibliothèque
municipale ainsi qu'un
local de sécurité civile
via un emprunt
s'étalant sur 25 ans.



Projets en cours
ou à venir



Poursuite de la rénovation et de la mise à niveau de nos équipements

Réfection complète de la rue Roy, tant au niveau de l'aménagement de surface qu'au remplacement des réseaux souterrains.

Camp de jour été 2023

Un service important pour nos citoyens qui prend de l'ampleur chaque été. Pour l'été 2023, plus de 145 jeunes Dominiquois(es) participeront aux différentes activités sous la supervision d'une dynamique équipe de 16 personnes.





États financiers 2022

États financiers 2022

Revenus :	4 637 345 \$
Dépenses :	4 715 049 \$
Excédent de l'exercice à des fins fiscales :	562 155 \$
Dette à long terme :	4 295 630 \$
Investissement :	862 334 \$
Excédent de fonctionnement non affecté :	1 576 153 \$

Avis du vérificateur

De l'avis du vérificateur Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., CPA auditeur, permis de comptabilité publique, ces états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Dominique, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

Rémunération des élus

Selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le maire doit faire rapport de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mc Dermott Hugo	Maire	13 622	6 561	7 340	3 670
Morin Jean-François	Conseiller	4 874	2 187	652	326
Lussier Mélissa	Conseiller	4 874	2 187		
Drouin Dubreuil Irène	Conseiller	4 874	2 187		
Richer Lydia	Conseiller	4 874	2 187		
Lambert Stéphanie	Conseiller	4 874	2 187		
Bachand Lise	Conseiller	4 874	2 187		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

Remerciements

Il m'apparaît aussi toujours important de souligner la chance que nous avons de pouvoir compter sur un groupe de personnes impliquées et efficaces qui, au quotidien, s'assurent du bon fonctionnement des différents services municipaux et je tiens à les en remercier chaleureusement. Tous ensemble, nous travaillons à faire de Saint-Dominique un milieu de vie à la hauteur de nos attentes.

Votre maire, Hugo Mc Dermott

